

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-011

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu la demande de la SAS BECQUART 127, Place du Général de Gaulle 59850 NIEPPE afin de garantir la sécurité des travaux de reconstruction du club des aînés 11, rue de Ledringhem à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte face aux n°10 à 14, rue de Ledringhem, et ce, à partir du lundi 22 janvier 2024 et pour la durée du chantier estimée à fin décembre 2024.

Les entreprises intervenantes sont autorisées à stationner leur matériel ou engin sur ces emplacements.

ATTENTION, durant nos Carnavals des 2 et 3 mars et festivités des 6 et 7 juillet 2024, le chantier devra être mis en sécurité afin d'éviter tout accident.

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par les entreprises intervenantes.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par les entreprises intervenantes et prendra fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :
SAS BECQUART

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,
Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,
Monsieur le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,
Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,
Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,
MM. les Présidents des Syndicats de Transports,
MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.

Fait à WORMHOUT, le 17/01/2024
Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 17/01/2024
Le Maire

David CALCOEN



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué
Florence DEHOWDT

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHOWDT